



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
ARRONDISSEMENT DE GUEBWILLER

COMMUNE DE WUENHEIM

PROCES - VERBAL

des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 03 NOVEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le trois novembre, à vingt heures, était assemblé en session ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, le Conseil Municipal de la Commune de WUENHEIM.

ETAIENT PRESENTS : MM. Roland MARTIN, Maire, Christophe SCHALLER et Bernard HORNY, Adjoints, Mmes Annick SCHERRER, Monique HEITZLER, Catherine EMBERGER, Sylvie PLAIN et Fabienne GARCETTE, Conseillères Municipales, MM. Daniel ROTHENFLUG, Florian FOURQUEMIN et David BURNER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS avec EXCUSE : Mme Christiane HASSENFORDER et M. Michel HAENNIG, Adjoint au Maire et Mmes Marie-Odile FUGLER et Liliane GRUNEISEN, Conseillères Municipales.

ABSENT sans EXCUSE : Néant.

Mme Christiane HASSENFORDER, Adjoint, a donné procuration de vote à M. Christophe SCHALLER, Adjoint.

M. Michel HAENNIG, Adjoint, a donné procuration de vote à M. Bernard HORNY, Adjoint.

Mme Marie-Odile FUGLER, Conseillère, a donné procuration de vote à M. Roland MARTIN, Maire.

ORDRE DU JOUR

Point unique : Location de la chasse communale

- A/ Fixation de la date d'adjudication pour le lot N° 2
- B/ Modification de la consistance du lot N° 3 (Sudel)

M. le Maire ouvre la séance à 20h précises et salue bien cordialement les conseillers régulièrement convoqués le 27 octobre 2014 et présente les excuses de Mme Liliane Gruneisen, Conseillère, et les procurations de Mmes Marie-Odile Fugler, Conseillère, Christiane Hassenforder et M. Michel Haennig, Adjoints.

Puis, l'ordre du jour est abordé.

POINT UNIQUE : LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE :

A/ FIXATION DE LA DATE D'ADJUDICATION POUR LE LOT N° 2 :

Le Conseil Municipal est invité à fixer la date de l'adjudication au **lundi 12 janvier 2015 à 15h00, en mairie.**

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal dont trois procurations (Mmes Fugler, Hassenforder et M. Haennig).

B/ MODIFICATION DE LA CONSISTANCE DU LOT N° 3 « SUDEL » :

Par courrier en date du 10/10/2014, la Ville de Sultz donne son accord pour inclure les parcelles sises dans la bande du Diefenbach dans le lot de chasse « Sudel », ceci pour une superficie de 4 ha 38 a 75 ca.

Le Conseil Municipal est invité à modifier la consistance de ce lot qui passera donc de 133 ha de forêt et pâturage (5,15 ha) à 137,38 ha.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal dont trois procurations (Mmes Fugler, Hassenforder et M. Haennig).

La séance est close à 20h15.